

Mobilier usagé? RECYCLEZ sans FRAIS



**NE PAYEZ PAS DEUX FOIS,
AYEZ LE RÉFLEXE VALDELIA !**

Rendez-vous
sur valdelia.org

Éco-organisme
agréé par le Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie.

Valdelia
Le recyclage au service des professionnels

Avec Valdelia, facilitez-vous le recyclage professionnel

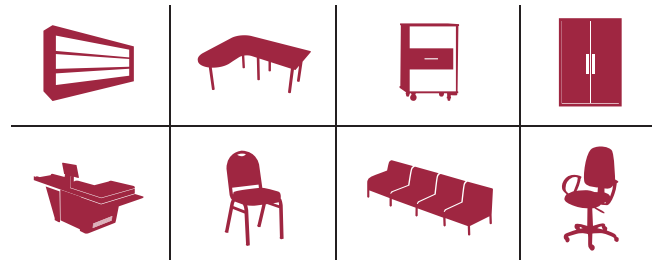
Qui peut faire appel à Valdelia ?

Toutes les entreprises et collectivités

- Industries
- Magasins
- Bureaux
- Hôtellerie-restauration
- Distributeurs...
- Scolaire
- Santé
- Loisirs
- Culture
- Administration...

Quels sont les meubles traités par Valdelia ?

- Tout type de mobilier, quel que soit le matériau qui le compose: poste de travail, siège, table, armoire, meubles d'agencement...
- **En bon état ou cassé mais impérativement COMPLET.**
- **Aucune limite de volume.**
- **Dans tout type d'environnement** : site industriel, site logistique, centre ville et village, quartier d'affaires...



La filière Valdelia : la garantie d'un traitement prépayé

Identifiables par le sigle ci-dessous, les adhérents de Valdelia sont de véritables partenaires dans l'organisation de la filière.

Grâce à l'éco-contribution réglée lors de l'achat de meubles neufs, **ce recyclage est sans surcoût pour votre entreprise***.



Valdelia, à votre service

- Eco-organisme créé par 13 fabricants français de mobilier professionnel.
- **Agréé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.**
- Sa double mission :
 - proposer aux professionnels un service de collecte et de traitement de leur mobilier usagé,
 - favoriser le réemploi du mobilier en fin de vie, afin d'atteindre d'ici 2017 un taux de réutilisation et de recyclage de 75%.

Comment RECYCLER sans FRAIS ?

Vous avez plus de 2,4 t ET 20 m³

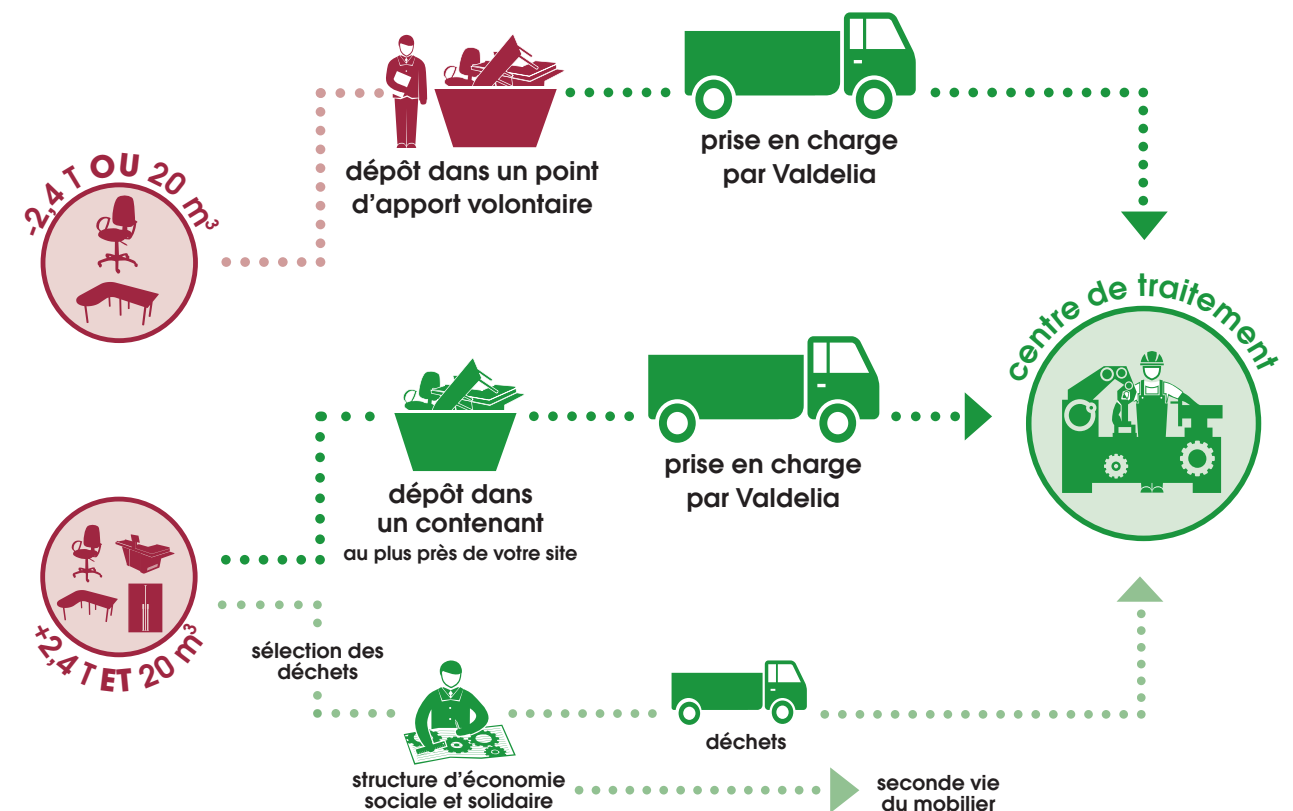
- Valdelia installe gratuitement un contenant au plus près de votre immeuble.
- Une fois rempli, Valdelia le récupère et se charge du traitement de ce mobilier.

Moins de 2,4 t OU 20 m³

- Valdelia vous oriente vers un point d'apport volontaire (PAV) situé non loin de vos locaux.
- Charge à vous d'acheminer vos déchets jusqu'à ce lieu*.
- Une fois déposés, ils seront **triés et recyclés par Valdelia.**

Avec Valdelia, devenez partenaire de l'économie sociale et solidaire.

Pensez à valoriser votre mobilier usagé grâce au réemploi et à la réutilisation.



Pour organiser l'évacuation de votre mobilier, rendez-vous sur www.valdelia.org

* Seuls les frais d'acheminement du mobilier jusqu'à un lieu de collecte sont à votre charge si vous disposez de moins de 2,4 t ou 20 m³.

Payer plus que nécessaire, à quoi ça sert ?

Le réflexe Valdelia pour recycler sans frais

1. **Connectez-vous** sur www.valdelia.org

2. **Rubrique** « Comment recycler > Votre demande »

Estimez le poids et/ou le volume de vos meubles professionnels usagés à l'aide de l'une des calculatrices. La solution adaptée à votre cas vous sera automatiquement proposée.

3. **Renseignez l'inventaire** de votre mobilier usagé

Moins de 20 m³ OU 2,4 t :

Choisissez sur la carte le point d'apport volontaire (PAV) le plus proche, et organisez à votre charge le dépôt de votre mobilier professionnel usagé (traitement sans frais par Valdelia).

Plus de 20 m³ ET 2,4 t :

Remplissez le formulaire de demande d'enlèvement (collecte et traitement sans frais par Valdelia).

Bon à savoir !

- Votre demande sera traitée dans les 24 h à 48 h.
- Le délai de collecte est de 48 h à 72 h pour les opérations < 120 m³.
Au-delà, un délai d'une semaine est nécessaire.
- Un conseiller technique prendra contact avec vous si la spécificité de l'opération le nécessite.

Un problème pour remplir votre demande ?

Prenez contact avec notre Service Opérations :
operations@valdelia.org